

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

### AMENDEMENT

N ° CE1230

présenté par

M. Descoeur, Mme Bonnivard et M. Vatin

-----

#### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après les mots :

« l'agriculture »,

insérer les mots et la ponctuation :

« , l'élevage ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient à travers cet amendement d'évoquer l'élevage, le grand oublié du projet de loi. Rien n'est prévu dans ce texte pour encourager l'investissement et la modernisation des élevages. Alors qu'aujourd'hui, on assiste à un basculement générationnel très important, qui va entraîner une baisse de la production, et que le revenu des éleveurs s'effrite, rien n'est proposé pour soutenir le secteur de l'élevage. Alors que le Ministre nous avait assuré le 7 juin dernier que l'élevage figurerait bien parmi les sujets importants du Pacte et de la Loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOA), aucune mesure spécifique n'est proposée pour cette filière, pourtant essentielle pour l'aménagement et l'occupation de notre territoire, l'économie agricole et la souveraineté alimentaire de notre pays.